

Faire émerger les problématiques de vie scolaire

TD1

Gaëlle Jaudeau

Valérie Dulphy

MOODLE DÉDIÉ

CLÉ :
CPE2025

Moodle.2025.inspe-paris.fr>[Encadrement](#)
[Éducatif](#)>[M2](#)>[UE Le professionnel au sein](#)
[d'une structure éducative](#)>[Le CPE et son](#)
[équipe dans l'organisation de la vie scolaire](#)

Objectifs du TD

Faire émerger les problématiques et enjeux de l'animation de l'équipe de vie scolaire

Identifier les enjeux de la gestion de l'EVS

Que disent les recherches et la loi des AED et de leur fonction ?

- Bois, G., & Deslyper, R. (2022). Secrétaires et policiers ? Les assistant·es d'éducation et leurs appropriations d'un travail dominé. *La Nouvelle Revue du Travail*, 20. <https://doi.org/10.4000/nrt.11315>
- Caristan, C. (2018). L'expérience professionnelle des assistants d'éducation : De quelles pratiques éducatives sont-ils porteurs ?: *Le sujet dans la cité*, N° 8(2), 203-222. <https://doi.org/10.3917/lsc.008.0203>
- Couronné, J. (2020). « Porte-parole » ou « copains, copines » ? Les surveillant.es de collège, un groupe professionnel segmenté. *Revue française de pédagogie*, 206, 135-147. <https://doi.org/10.4000/rfp.8971>
- Louis, É. (2014). 10 ans d'existence des assistants d'éducation, Quel bilan ? *Pour*, N° 222(2), 7-15. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/pour.222.0007>

Lecture des textes

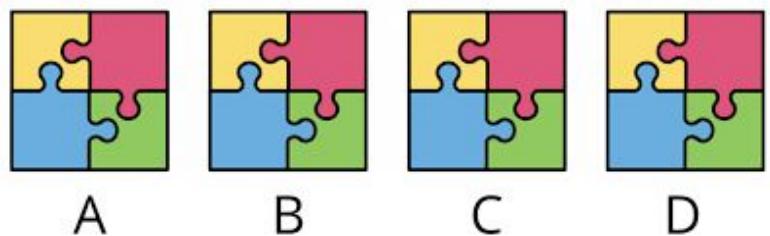
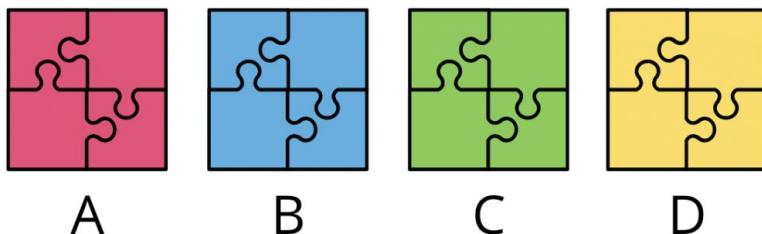
Temps 1 (30 minutes)

- lecture du texte attribué au groupe
- échanges sur le texte, ce que vous en avez compris
- Les idées centrales du texte
- La méthodologie de recherche s'il y a lieu
- Une ou deux citations représentatives du texte selon vous.

Temps 2 (30 minutes)

- restituer dans un autre groupe les éléments du texte
- En quoi cela fait il écho à vos pratiques d'AED ? De CPE ?
- Quels obstacles rencontrez vous dans l'animation de l'équipe de vie scolaire et que réussissez vous à faire ?
- Que retenez vous de la lecture de ces textes pour l'activité professionnelle du CPE ?

Temps 3 : mise en commun des échanges



Bois, G., & Deslyper, R. (2022). Secrétaires et policiers ? Les assistant·es d'éducation et leurs appropriations d'un travail dominé.

Une appropriation du travail socialement située

Un travail précaire

Perspectives professionnelles variables

Quid du sens de l'activité et de la formation pour ce faire ?

- Sens du travail administratif
- Sens de la posture en permanence

Louis, 2014, “10 ans d’existence des AED, quel bilan?”

S’interroge sur la place et les missions des AED dans la communauté scolaire (à la suite des réformes 2003 et 2008 ayant conféré une dimension + éducative aux AED)

Mais décalage persistant entre les textes et la réalité du terrain, à travers **4 dimensions**:

1/ **Ancrage culturel** : scission instruction/éducation qui enferme les personnels VS dans une mission purement “disciplinaire” et réductrice.

2/ **La difficile création d’une “communauté éducative”** : cette notion appelle des temps d’échange et de partage → “La pyramide doit devenir réseau” (Posch, cité par Louis) = créer du **commun**, aborder les problématiques de manière systémique, changer de posture, s’ouvrir aux autres. Résistances de la part d’enseignants = peur du “désamour” en assumant un rôle éducatif ; rejet du rôle pédagogique du CPE.

3/**Le recrutement** : dépend de la place de la vie scolaire, à ses missions dans l’EPL. Mission indispensable de surveillance et sécurité des élèves : celle-ci est-elle dotée d’une dimension éducative ? “Prévenir, encadrer, repérer, échanger, créer du lien” ?

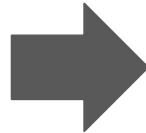
Les AED insistent sur la **posture d’écoute et l’importance de la relation**, mais tous n’ont pas les compétences nécessaires car plus de la moitié des AED qui prennent leur fonction n’ont pas d’expérience dans l’encadrement des jeunes.

Louis, 2014, “10 ans d’existence des AED, quel bilan?”

Est déploré le **manque de lien entre les différents services** → rôle central du CPE qui définit les missions et les priorités du service vie scolaire, organise et répartit les tâches au sein de l’équipe.

Plusieurs “**profils types**” de CPE (C. Vitali)

1. Le CPE *bureaucrate*
2. Le CPE *animateur*
3. Le CPE *pédagogue*
4. Le CPE *psychologue*



“La perception de notre fonction influe également sur notre capacité à déléguer et sur la nature des missions attribuées aux AED.”

Enjeux :

- cohérence de cette fonction menacée par une **absence de définition institutionnelle** de l’AED
- articulation “identité pour soi” et processus relationnels de “reconnaissance sociale”

Louis, 2014, “10 ans d’existence des AED, quel bilan?”

4/ La question de la formation

Le Boterf: “l’enjeu de la formation est moins **l’acquisition de compétences** que la construction d’une **identité** professionnelle garante d’un statut et d’une **reconnaissance institutionnelle et sociétale**”.

Mais la dimension éphémère de la fonction AED rend difficile de l’envisager comme un **métier**.

Les textes préconisent une formation de 2 jours maximum. Formation qui n'est pas accessible par tous les AED prenant leurs fonctions. Cela résume bien souvent à “**un apprentissage sur le tas**”, et les formations - lorsqu’elles existent - arrivent bien **après la prise de fonction**.

Formation insuffisante pour des AED venant “d’horizons divers”, ne se destinant pas nécessairement à un métier d’enseignant, et sans expérience du milieu éducatif.

La difficulté des AED à investir l’ensemble de leurs missions peut s’expliquer justement par le **manque de formation**.

Louis, 2014, “10 ans d’existence des AED, quel bilan?”

Enjeu étant de former pour permettre à l’individu de se positionner et de réagir dans les situations complexes où sa responsabilité individuelle est engagée (**éthique**). *“L’analyse des situations se fait au travers de nos propres expériences et représentations, les prises de décisions en fonction de ce que l’on pense être légitime et nécessaire”*.

→ Axer les “formations” sur le **respect du cadre** engage moins la personne dans ce qu’elle est, mais contribue à **renforcer “l’image du pion”, au détriment de la dimension éducative** de la fonction d’AED.

Enjeu étant de former sur l’acquisition de “compétences transférables et transposables” : au-delà de l’exécution d’un prescrit donné et figé, “être un professionnel compétent” renvoie à la capacité à **“réinvestir et transférer des ressources disponibles** en fonction du contexte d’exercice de l’acte professionnel”.

→ Lien entre développement de compétences et expérience professionnelle

→ Posture réflexive et analyse de ses propres pratiques professionnelles (individuellement et/ou collectivement)

Caristan, 2017, “L’expérience professionnelle des AED: de quelles pratiques éducatives sont-ils porteurs?”

→ S’interroge sur le sens que les AED donnent à leur travail et sur les pratiques qu’ils développent, en vue de penser une formation appropriée.

Être AED “c’est entrer dans une activité professionnelle temporaire pour laquelle la formation est lacunaire”

→ absence de formation ou “autoformation au contact d’autrui”, notamment des collègues AED, expérimentés, et du CPE. Il manque à cette voie de professionnalisation un nécessaire temps de retour sur expérience = nécessaire “**mise en réflexivité de la pratique**”.

→ Pour les débutants, il est plus “difficile pour le professionnel de **reconnaitre et d’interpréter la situation éducative** dans laquelle il se trouve que de savoir **comment agir** dans une situation”.

→ Division du travail éducatif, délégation de la mission d’éducation comme étant “accessoire” influe directement sur la représentation du travail d’AED.

→ Paradoxe: “**Centralité fonctionnelle**” des AED par les missions qu’ils remplissent, indispensables au fonctionnement de l’EPEL. Mais leur fonction précaire, temporaire, dénuée de formation, les met ou les maintient à l’écart de l’institution, sans aucune “stabilité institutionnelle”.

Caristan, 2017, “L’expérience professionnel des AED: de quelles pratiques éducatives sont-ils porteurs?”

Deux clés de lecture des logiques d’action visibles dans les pratiques des AED :

→ Domaine du “care éducatif” : attention (se soucier de), responsabilité (prendre en charge), compétence (agir), réception (pouvoir répondre) = ***Savoir quel acte poser, et quelles seraient les conséquences. Se soucier de l’élève et se sentir responsable de la situation.***

→ Types d’agir identifiés (mais non figés, en mouvement) qui dépendent des projets personnels et professionnels des AED : **attentiste / progressif / avec prises de risques / stratégique**

1/ l’agir attentiste : pas d’interrogation particulière quant à la fonction, approche assez “détachée” de la fonction.

2/ l’agir progressif : observation du terrain professionnel, des pratiques des collègues et supérieurs pour se positionner à son tour.

3/ l’agir avec prises de risques : expérimentation et recherche des limites du cadre institutionnel, invention au quotidien de sa pratique

4/ l’agir stratégique : découvrir et s’approprier les codes du monde institutionnel visé / souhaité.

Caristan, 2017, “L’expérience professionnel des AED: de quelles pratiques éducatives sont-ils porteurs?”

- Le “care éducatif” permet aux AED de donner du sens et de valoriser leur pratique professionnelle au sein de l’institution. Ils vont plus loin que les textes officiels : accompagnement quotidien des élèves, au-delà des simples missions de surveillance et d’encadrement.
 - Le collectif peut permettre d’entrer dans une démarche de “care” sur le terrain.
- = Émergence d’une **demande de reconnaissance (existentielle, de la pratique, de l’engagement, des résultats)**

Couronné, 2020, ““Porte-parole” ou “copains-copines”. Les surveillant.es de collège, un groupe professionnel segmenté”

Peu d'études s'attardent et s'interrogent sur les caractéristiques, les pratiques et la place des AED au sein des EPLE.

Etude des AED comme étant un groupe professionnel (=« un ensemble de travailleurs exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent dotés d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail et caractérisée par une légitimité symbolique » (Demazière & Gadéa, 2009, p. 20).) “qui se distingue par une **forte hétérogénéité**, rassemblant des hommes et des femmes, diplômé.es ou pas de l'enseignement supérieur, exécutant plus ou moins les mêmes tâches mais sous des statuts d'emploi distincts, avec des aspirations professionnelles divergentes”

Identification de 2 segments professionnels au sein de ce groupe professionnel:

- Les “**porte-parole**” de l'institution scolaire, cherchant à éduquer et faire autorité auprès des élèves
- Ceux qui interagissent avec les collégiens comme des “**copains-copines**”

Couronné, 2020, ““Porte-parole” ou “copains-copines”. Les surveillant.es de collège, un groupe professionnel segmenté”

Dans l'enquête:

Les “porte-parole”:

- Se destinent souvent à des métiers de l'enseignement = anticipation/ logique CV (expérience valorisante pour la carrière future)
- Concilier études et “job alimentaire”
- Soucieux de garder la “bonne distance” avec les élèves, et de faire “figure d'autorité”
- Moins permissifs, très attachés à la politesse et au registre de langue utilisé
- Vision plus traditionnelle du rôle de “surveillant”, garant de l'ordre et de la discipline

Les “copains-copines”:

- Proches socialement des élèves
- Parcours scolaire davantage marqué par un échec à l'université
- “Eternisation” vis-à-vis d'un emploi exercé initialement de façon provisoire
- Privilégièrent la complicité, les relations, les plaisanteries avec les élèves pour les accompagner et les protéger
- Le “feeling” comme posture professionnelle
- Proximité permettant de désamorcer des conflits, de recevoir des confidences, etc.

Couronné, 2020, ““Porte-parole” ou “copains-copines”. Les surveillant.es de collège, un groupe professionnel segmenté”

→ Limite de l'étude menée: 2 collèges en REP. Il faudrait l'élargir à d'autres types d'EPLE pour identifier d'autres “segments” professionnels.

Conclusions de l'article:

- L'hétérogénéité inhérente à ce groupe professionnel donne lieu à une hétérogénéité de pratiques et de postures, découlant des différents profils d'AED (parcours scolaire, origine sociale, statut d'emploi, relations avec les adolescents, etc.)
- “la manière dont l'accompagnement des élèves, et notamment des élèves en difficulté, est en partie relégué par les pouvoirs publics à des personnels précaires, peu formés et peu reconnus” (comme pour les AESH)
- “démultiplication de personnels scolaires considérés comme « secondaires » ou « de pas- sage » qui assurent pourtant la prise en charge de situations sociales et scolaires complexes”... “exigeant des compétences et des savoir-faire poussés”.

Synthèse - mise en commun G1

- Formation des AED qui passe essentiellement par les pairs, sur le tas
 - Formation → levier de prévention ?
 - adéquation besoins / contenus / calendrier de la formation
- Responsabilité du CPE que les AED puissent s'emparer des missions éducatives
- Mais sans oublier les missions des AED qui comprennent des tâches administratives et maintien de l'ordre

→ Contrainte / tension entre ambition et contextes

→ priorité : sécurité des élèves.

- Stratégies à adopter à intégrer les AED dans une politique d'établissement :
 - salle des profs
 - participation aux instances
- Mettre en perspective notre propre rôle d'AED et le contexte de l'établissement
- Se saisir de la diversité des profils d'AED